



Affiche de propagande
Réalisée par HAUTON
République Française
Ministère de l'Agriculture.
Imprimerie Pichot, Paris.

Commémoration du 11 NOVEMBRE 1918

Vous êtes invités à participer nombreux à la

Cérémonie au Monument aux Morts
Vendredi 11 novembre 2012 à 11 heures

Appel aux morts
Dépôt de gerbes
Minute de silence
Discours

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'Honneur en Mairie.



Samedi 24 novembre de 15 à 20 heures
Dimanche 25 novembre de 10 à 18 heures

Salle du Foyer Rural

Marché de Noël

Une vingtaine d'exposants vous invitent à découvrir leurs réalisations :

- Douceurs de Noël
 - Produits d'artisanat gourmands
 - Peintures – Décoration
 - Bijoux - Emaux
 - Dentelles – Broderies – Soieries
 - Etc.

Les Fêtes de Noël approchent...

L'occasion de garnir la hotte du Père Noël !



DIMANCHE 2 DECEMBRE 2012

REPAS des AINES



Comme chaque année, le CCAS invite tous nos aînés de 65 ans et plus à un repas gastronomique et une après-midi dansante.

Cette année, ce n'est pas au Foyer Rural, mais au Château de Condé en Brie que nous nous réunirons le 2 décembre prochain. Pas d'inquiétude nous avons prévu un covoiturage pour nous y rendre.

Tous les Aînés concernés ont reçu une invitation personnelle avec le détail des festivités ainsi qu'un bulletin d'inscription à retourner à la Mairie au plus tard le vendredi 16 novembre 2012.

DIMANCHE 16 DECEMBRE 2012



Nous avons lancé une invitation au Père Noël pour le 16 décembre pour qu'il rende visite aux enfants sages de Gland... et leur distribue quelques friandises après une après-midi récréative qui débutera à **15h30 précises.**



Fidèle à sa promesse de l'an dernier, Le Père Noël prépare déjà avec ses lutins sa visite au Foyer Rural. Il nous a demandé de lui adresser la liste des enfants sages afin de n'oublier personne. Alors, si vous venez de vous installer dans notre village ou d'accueillir un nouveau bambin à votre foyer, n'oubliez pas de nous en informer le plus vite possible en Mairie.

A NOTER :

• CITY STADE :

Le City Stade « Guy MALETTE » est enfin terminé. Il est ouvert à toutes et à toutes, jeunes et moins jeunes. C'est un bien commun placé sous la responsabilité de tous les utilisateurs pour veiller à son maintien en bon état.

Un règlement d'utilisation a été voté au conseil municipal du 29 août 2012. Il fixe entre autre les heures d'ouverture des installations :

Période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars) : de 9h à 18h.

Période estivale (du 1^{er} avril au 30 septembre) : de 9h à 19h30.

Merci de respecter ces horaires afin de garantir le calme et la tranquillité des voisins.

• INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Cela concerne essentiellement les nouveaux habitants. Si ce n'est déjà fait, il vous suffit pour cela de vous présenter en Mairie aux heures de permanence. Ce sera aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec nos nouveaux concitoyens.

Les jeunes qui ont procédé au recensement militaire à l'âge de 16 ans et qui ont maintenant atteint leur majorité légale de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la Commune de recensement. Ils recevront une carte d'électeur en temps et heure.

• SAISON HIVERNALE : Piqûre de rappel



OK OK !
PAS AUJOURD'HUI,
CHAUSSURES PLATES !

L'hiver approche à grands pas. Les premières gelées et peut-être la neige vont faire leur apparition.

Durant la saison hivernale, lorsque le besoin s'en fait sentir, Florent, notre employé communal, aidé de quelques conseillers municipaux, procède au salage des rues de notre village bien avant l'aube. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'entretenir le trottoir devant sa propriété afin d'éviter des accidents malencontreux et souvent douloureux !

Merci de votre collaboration !